



Acteur SST

Sauveteur Secouriste au travail

Secteur : Multi-secteurs

PUBLIC VISE

Tous PUBLIC.
Exerçant une activité dans tous les domaines professionnels.
Pré requis : aucun.

OBJECTIF VISE

La formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) a pour objectif de former les travailleurs à prévenir les risques professionnels et à réagir efficacement en cas d'accident du travail.

Cette formation permet aux participants d'acquérir les compétences nécessaires pour prodiguer les gestes de premiers secours et alerter les secours professionnels en cas de besoin.

Les travailleurs formés seront également en mesure de mettre en place des mesures de prévention et de protection adaptées aux situations de travail et d'assurer une protection efficace des victimes.

La formation SST est donc essentielle pour garantir la sécurité et la santé des travailleurs au sein de l'entreprise.

DEMARCHE PEDAGOGIQUE

Il s'agit d'une formation essentiellement pratique et conforme au programme de l'INRS (référentiel national).

CONTENU DE LA FORMATION

- ✓ Présentation de la formation et de son organisation
- ✓ Présentation des stagiaires et partage d'expériences
- ✓ Prévention des risques professionnels
- ✓ Cadre juridique et champ d'intervention
- ✓ Alerte aux populations
- ✓ Analyser une situation d'accident de travail, protéger
- ✓ Examiner la victime, alerter
- ✓ Secourir 1 : La victime saigne abondamment
- ✓ Secourir 2 : La victime s'étouffe
- ✓ Secourir 3 : La victime se plaint d'un malaise
- ✓ Secourir 4 : La victime se plaint de brûlures
- ✓ Secourir 5 : La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- ✓ Secourir 6 : La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- ✓ Secourir 7 : La victime ne répond pas mais elle respire
- ✓ Secourir 8 : La victime ne répond pas et ne respire pas
- ✓ Epreuves certificatives
- ✓ Bilan et fin de la formation

VALIDATION DE LA FORMATION

✓
Le **certificat acteur SST** sera délivré au candidat ayant participé à l'ensemble de la formation et ayant satisfait aux tests pédagogiques. Il est délivré pour une durée de 24 mois par le réseau de l'Assurance maladie Risques professionnels.

LIEU DE FORMATION :

Intra entreprise au sein de votre structure

DUREE :

14H soit 2 jours de présentiel

INTERVENANT :

Formateur de formateur SST certifié par l'INRS.

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

10 personnes max conseillé 4 personnes minimum

MOYENS PEDAGOGIQUES UTILISES :

- ✓ Participation active des stagiaires,
- ✓ Apports théoriques, powerpoint,
- ✓ Analyses de cas,
- ✓ Mises en situations pratiques.
- ✓ Utilisation d'outils digitaux.
- ✓ Matériel de présentation, d'illustration et ensemble d'outils pédagogiques dont ceux définis par l'INRS.

DOCUMENTS REMIS EN FIN DE FORMATION

Documentation INRS. Aide-mémoire 2023.

TARIFS PAR SESSION DE FORMATION :

130 euros / Stagiaires

1000 euros / Groupe de 10 pers



SD FORMATION

